

et même les mauvais exemples de la vieille Europe à la fin du siècle dernier, le Saint Père, comme il le dit lui-même, a voulu « rendre un solennel hommage » à notre piété par toute une série de faveurs et de bienfaits. C'était, en 1886, par l'élevation de Monseigneur Taschereau, archevêque de Québec, à la dignité de la pourpre romaine ; en 1887, par un rescrit pontifical élevant l'église de la Bonne sainte Anne, si chère à tout cœur canadien, au rang des basiliques mineures, et y établissant l'archiconfrérie de la Sainte avec privilège d'y agréger toutes les confréries du même genre tant du Canada que des Etats-Unis ; encore la même année, par un bref permettant de couronner notre grande Thaumaturge en son propre nom. Il faut ajouter à toutes ces faveurs, celle de posséder la relique insigne de sainte Anne, laquelle n'a été obtenue, en 1892, que sur son ordre formel. Il n'y a donc pas à en douter, le Pape nous aime et nous veut du bien ; sachons répondre à son attente par notre docilité et notre empressement au devoir.

P. GIRARD, C. SS. R.

